



Mise à jour du plan cadastral de la commune

Dans le cadre de la mise à jour du plan cadastral, M GACHIGNAT interviendra dans votre commune à partir du lundi 21 août.

Pour information , il se déplace en TOYOTA corolla noire, immatriculée CR 395 YJ.

CENTRE DES IMPOTS FONCIER
21, rue du Moulin à Vent - B.P. 584
51331 ÉPERNAV CEDEX
TEL: 03-36-58-78-23
FAX: 03-36-54-70-51
Réception sur rendez-vous.



Monsieur le Maire
maire
51219 MONTMIRAIL

ÉPERNAV, le 8 août 2023

Objet : Actualisation du plan cadastral
Référence : Arrêté préfectoral du 5 février 1998
publié au Recueil des actes administratifs
le 17 février 1998
Affaire suivie par P.GACHIGNAT.

Monsieur le Maire,

Fai l'honneur de vous faire connaître que dans le cadre de la mise à jour du plan cadastral, j'interviendrai sur un ou plusieurs jours dans votre commune pendant la période du 21 août au 31 octobre 2023.

Pour l'information de vos administrés, je vous serais reconnaissant de bien vouloir afficher en mairie tant l'arrêté préfectoral ci-joint que le présent courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le géomètre du cadastre

P. GACHIGNAT


MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Documents

[Actualisation du plan cadastral+Arrêté préfectoral](#)